



LES TITRES

○ Page 1 Lauréat du concours des villages fleuris

La commune récompensée

○ Page 2 Les festivités de juillet

La pluie gâche le vide grenier

De l'eau aussi pour le 14 juillet

Chaque ambiance au repas dansant de la fête

Un dimanche de fête ensoleillé

La tradition du lundi

○ Page 3 Chiffres pouvant vous intéresser

L'échelle des taxes

Fonds cantine

Le relais du Cambrésis

Éoliennes peut être en cause

Bloc note

○ Page 4 Infos diverses

Les grands moyens pour le nettoyage

Le repas de détente et loisirs

Vide grenier - 14 juillet - Fête du village

État civil

C'est la rentrée

Infos Village

ETRICOURT-MANANCOURT

« L'automne est une saison sage et de bon conseil »

Félix-Antoine Savard

Lauréat du concours des villages fleuris pour la seconde fois

La commune récompensée

Le jury du Pays Santerre Haute Somme a choisi pour la seconde fois en 3 ans notre commune en la désignant lauréate du concours des villages fleuris dans la catégorie de 301 à 1000 habitants.

Observations et remarques du jury :

La commune évolue d'année en année avec de beaux aménagements. Le jury félicite le conseil municipal qui semble avoir une motivation et une implication qui ne peuvent que les faire progresser dans les années à venir. L'intérêt que manifeste l'employé communal dans la réalisation et l'entretien des plantations est aussi à souligner. Il conseille d'utiliser sur les talus une bâche biodégradable sur laquelle les plantes pourront mieux s'implanter et se développer.

De ce fait nous avons été inscrits au concours départemental et un second jury est venu nous visiter à la mi-juillet. Mais pour ce challenge là, nous ne sommes pas encore au niveau requis pour l'obtention d'une fleur. Nous avons reçu les félicitations du jury, ce qui nous donne droit à un prix qui servira à l'achat de plants ou fleurs pour la saison prochaine.

Presque une décennie s'est écoulée depuis que nous avons investi dans l'étude et la réalisation d'une charte paysagère, qui comprend toute la traversée du village sur le CD 43. Les 3 premières tranches de travaux d'aménagement ont considérablement amélioré l'environnement. Les deux points marquants sont : l'effacement des réseaux qui gomme l'impact visuel des poteaux béton avec leurs câbles aériens et bien sûr les plantations qui agrémentent ces aménagements. Les photos montages de cette charte nous ont donné un aperçu de certains endroits après leur aménagement. Ce travail réalisé à l'époque par M Caplet du cabinet Folius qui a dessiné tous les plans de la traversée du village en les scindant en plusieurs tronçons, nous permet d'alterner nos travaux (nord-sud) en gardant une cohérence paysagère dans la continuité du même style. A chaque tranche le concepteur des plans vient vérifier que le cabinet retenu exécute convenablement le projet. Lors de nos plantations de talus et fossés nous essayons de respecter au mieux les prévisions.



Grande Rue



Place de la Mairie

La volonté du conseil municipal à s'engager dans l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune commence à porter ses fruits. Il y a encore beaucoup à faire, espérons que les volontés et les moyens seront toujours au rendez-vous pour permettre d'atteindre l'objectif fixé.

La pluie gâche le vide grenier

Ce dimanche 8 juillet le temps n'était vraiment pas de la partie pour notre vide grenier annuel. La pluie matinale a découragé les exposants que nous attendions nombreux cette année avec les 91 réservations. Si l'accalmie du début de matinée en a fait revenir un petit nombre, les "rédeux" ne se sont pas déplacés en grand nombre. Malgré tout le midi la restauration et la buvette ont bien fonctionné pour la plus grande satisfaction des organisateurs. Merci à toutes les personnes qui ont participé, elles ont contribué à ce que cette manifestation ne soit pas tout à fait gâchée et surtout à encourager les organisateurs qui se sont investis comme à l'accoutumée. Espérons que l'an prochain le ciel sera plus clément.



Accalmie pour le repas



Les enfants ne sont pas nombreux

De l'eau aussi pour le 14 juillet !

Comme chaque année le comité des fêtes de la commune a réuni les enfants et leurs parents pour perpétuer la tradition des jeux du 14 juillet. Le mauvais temps a obligé tout le monde à se réfugier dans la salle des fêtes. Les organisateurs ont dû improviser pour essayer de distraire au mieux les quelques enfants qui ont bravé les intempéries. S'ils étaient un peu déçus de ne pouvoir se mesurer à la course au sac, tir à la corde et autres divertissements habituels de plein air, ils se sont vite consolés en voyant les friandises qu'ils allaient se partager en petit nombre. Comme toujours, en clôture de cet après midi festif, adultes et enfants se sont regroupés autour de la table dressée pour le verre de l'amitié.

Chaude ambiance au repas dansant de la fête

C'est dans la bonne humeur que se sont retrouvés les participants au repas dansant le samedi soir de la fête communale. L'ambiance festive fut de mise dès le début de la soirée avant que ne commence le repas. Une joyeuse équipe s'est impliquée d'entrée dans un divertissant jeu qui fit monter la température de la salle de quelques degrés. Le superbe buffet dressé par les membres du comité des fêtes contribua à garder la bonne ambiance du moment.

La présence de Johnny Hallyday ne fut pas nécessaire, DJ J'RM a su "mettre le feu" sur la piste de danse, dans un déchainement de cris et une débauche de déhanchements, au rythme du Disc Jockey. Cette musique de circonstance s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit pour le bonheur de tous. La Présidente M Jocelyne Pruvost et les membres du comité des fêtes, ont apprécié la nombreuse participation des habitants de la commune à cette soirée, dont le bénéfice servira à l'arbre de Noël des enfants. Merci à tous, ainsi qu'aux fidèles participants de l'extérieur que nous accueillons toujours avec plaisir.



Ça bouge sur la piste !



En avant pour la valse

Un dimanche de fête ensoleillé !

Le soleil tant attendu était enfin au rendez-vous en ce dimanche de fête. Comme les années précédentes c'est l'orchestre Rénald Chabé qui a animé l'après midi dansant, pour le plus grand plaisir des passionnés de la danse qui ont pu évoluer à leur guise jusqu'en milieu de soirée. Le beau temps aidant, d'autres se sont installés à l'extérieur sous le chapiteau. Endroit idéal propice aux discussions animées autour d'une bonne bouteille sur fond musical.

Chaleureux applaudissements pour l'orchestre à la finale, les infatigables danseurs ont été comblés.

La tradition du lundi de fête

Le lundi en fin d'après midi les enfants étaient au rendez-vous pour profiter des tours de manèges gratuits offerts par le comité des fêtes, le maire et les adjoints. Les enfants qui ne sont pas intéressés par les manèges ont pu faire des parties de pêche aux canards. Les plus grands se sont vus offrir des tickets de tir à la carabine.

Nous avons clôturé ces 3 jours de fête dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié, heureux et satisfaits dans l'ensemble. Merci aux organisateurs comme aux participants.

C'échelle des taxes

TAXES	Part communale	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	17,81 %	25,96 %	22,42 %	19,97 %
Taxe foncière sur propriétés bâties (TFB)	13,76 %	18,89 %	18,66 %	17,46 %
Taxe foncières sur les propriétés non bâties (TFNB)	37,21 %	41,35 %	38,79 %	42,05 %
Cotisation foncière des entreprises CFE	18,49 %	15,81 %	16,30 %	18,35 %

Certains de ces taux ont été corrigés par l'administration il y a 2 ans, suite à la suppression de la taxe professionnelle. Si non le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taux depuis une quinzaine d'années.

Quelques éléments de la situation financière communale

Montant € / Hab	Commune	Département	Région	National
Dotations globales de fonctionnement	163	166	164	197
Charges de personnel	109	142	141	181
Subventions versées	13	13	17	27
Dettes bancaires	0	56	46	73

Fonds cantines Année 2012-2013 Écoles maternelles et primaires

Montant des ressources mensuelles à ne pas dépasser pour bénéficier de l'aide

Isolé (foyer mono-parental)		Famille (foyer bi-parental)	
Nbre de personnes	Ressources	Nbre de personnes	Ressources
2 personnes (isolé avec 1 enfant)	1425 euros	Couple avec 1 enfant	1710 euros
3 personnes (isolé avec 2 enfants)	1710 euros	Couple avec 2 enfants	1995 euros
Par personne en plus	380 euros	Par personne en plus	380 euros

A fournir : justificatifs de ressources, attestation du gestionnaire du restaurant indiquant que l'enfant fréquente la cantine.

Le Relais du Cambrésis

Le conteneur déposé par le Relais du Cambrésis rue d' En Bas, grâce à votre collaboration a généré la collecte de 210 sacs pour un poids de 882 Kgs de textile pour l'année 2011. Le Président me charge de vous remercier pour votre collaboration.

Éoltennes peut être en cause ?

Certains abonnés ont constaté une baisse de réception de leur portable sur le réseau Orange. Si, depuis quelques temps vous rencontrez les mêmes problèmes veuillez les signaler en mairie. Il sera demandé au fournisseur en question de tester son réseau.

BLOC NOTE

Dates à retenir

Bons d'achat Les bons d'achat du CCAS seront à retirer en mairie entre le 5 et 9 novembre 2012. Vous pouvez en bénéficier à partir de 65 ans si vous n'êtes pas imposable. Veuillez vous munir du justificatif des impôts.

Site déchets verts Comme chaque automne, l'espace qui accueille les déchets verts sera fermé à partir du 15 octobre jusqu'au printemps prochain.

Marché de Noël Le comité des fêtes organise son second marché de Noël le dimanche 25 novembre.

Arbre de Noël des enfants L'arbre de Noël aura lieu le dimanche 16 décembre à 14 h 30.



Nettoyage aérien !

Ces grands moyens pour le nettoyage !

En juin dernier, Monsieur Lenglet, président de l'association pour l'entretien des églises, a fait nettoyer la maçonnerie de l'église S^t Martin, comprise entre le clocher et les abat-son. Les moyens mis en œuvre pour ces travaux qui ont nécessité l'intervention d'une grue disposant d'une flèche de 60m, étaient assez impressionnants. C'est lors d'une réunion du conseil municipal, une dizaine de jours avant, que le Président a fait part de son projet. La réalisation rapide ne nous a pas permis au niveau communal, de participer comme nous l'aurions souhaité, dans l'achat d'un fongicide pour protéger la maçonnerie, c'est un peu dommage. L'initiative mérite néanmoins d'être saluée et mise à l'honneur pour cette phase de nettoyage.

Il n'est pas dans mon intention d'entretenir la polémique sur nos édifices religieux, mais je me souviens qu'il y a maintenant un peu plus de 40 ans, étant le plus jeune conseiller de l'époque, mes aînés élus d'alors me disaient : « Après la guerre de 14 nos parents ont fait l'erreur de reconstruire deux églises sur la commune, plus tard aurez vous les moyens de les entretenir correctement toutes les deux ? »

Après toutes ces années, on peut aisément affirmer que la question reste toujours posée.

Le repas de Détente et loisirs

C'est fin juillet que l'association Détente et Loisirs a offert un repas à ses adhérents pour clôturer sa 4^{ème} saison. Après un apéritif pris à l'extérieur, la Présidente Madame Janine Raux a accueilli la cinquantaine de personnes présentes avec un mot de bienvenue, tous ont pris place autour des tables agréablement dressées pour la circonstance. Le buffet fut apprécié autant pour sa présentation que pour sa qualité, à voir la satisfaction sur les visages et sa bonne fréquentation, nul doute qu'il fit plaisir à tous.

Convivialité, tombola gratuite et bonne humeur ont agréablement meublé tous les instants d'un après midi que les invités ont aimé partager.



Une joyeuse tablée

Pourquoi ne pas se servir?

Ce printemps, certains d'entre nous ont encore eu à déplorer le vol de leurs fleurs. Les saules crevettes que nous avons plantés dans un fossé communal ont subi le même sort. Même les tiges des roseaux ont été coupées pour servir de bouquets. Le respect est une belle fleur très difficile à cultiver...

C' EST LA RENTÉE

Nos jeunes ont repris le chemin de l'école depuis quelques semaines. Très bonne année scolaire à tous. On peut aussi les remercier pour leur comportement, contrairement à certains étés précédents, celui-ci fut calme au village.

LA GYM

Une bonne trentaine de personnes ont commencé les cours de gym début septembre. Ceux-ci ont lieu à la salle des fêtes tous les mardis de 20h à 21h. Responsable M Chantal Bauchard
03 22 86 86 22

PICARDIE EN LIGNE

Comme l'année dernière les cours d'informatique pour tous sont dispensés par M Anne Greuet le lundi de 13h 30 à 16h 30 et le jeudi de 9h à 12h à la salle des associations 03 22 84 66 43
03 22 85 49 28

DÉTENTE ET LOISIRS

C'est le mardi après midi toutes les deux semaines que les adhérents se retrouvent à la salle des associations de 14h à 17h (9 et 23 oct 6 et 20 nov 4 et 18 déc). Couture, tricot, jeux de sociétés etc. Pour tout renseignement s'adresser à M Janine Raux
03 22 86 88 96

ÉTAT CIVIL



Une pensée pour :

Marcel LOURDEL
et Gérard RAUX

qui nous ont quitté les 13 et 18
septembre 2012

Toutes nos sincères condoléances aux
familles

Tous nos vœux de bonheur accompagnent :

Caroline LENGLET et Thomas TABARY
qui ont dit oui le: 30 juin 2012

